Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 43 (1981)

Heft: 13

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le permis de conduire catégorie G pour véhicules automobiles agricoles

Depuis le 1er janvier 1977, le permis de conduire catégorie G est obligatoire pour tous les conducteurs de véhicules automobiles agricoles. Pendant une période transitoire de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à fin 1981, le permis est délivré sans examen aux anciens conducteurs de véhicules automobiles agricoles. A partir du 1er janvier 1982, on n'obtiendra le permis qu'à la suite d'un examen théorique simplifié, selon l'OAC art. 151 al. e. Les conducteurs qui conduisaient déjà un véhicule automobile agricole avant le 1er janvier 1977 (nés en 1958 ou plus âgés) et n'étant titulaires d'aucun permis de conduire d'une catégorie quelconque, obtiendront leur permis sans examen, s'ils en font la demande jusqu'à fin 1981. Le permis de conduire pour cyclomoteurs n'est pas valable pour la conduite de véhicules agricoles.

Les formulaires de requête pour l'obtention du permis peuvent être demandés auprès du Service des automobiles de chaque canton, ou à la gérance de la plupart des sections de l'ASETA.

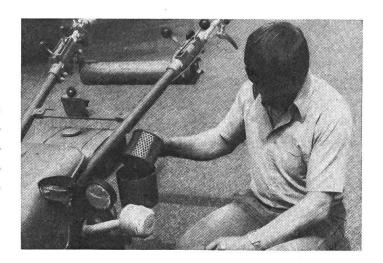
Vous trouverez ces formulaires également dans tous les postes de police. Il est indispensable d'ajouter une récente photo-passeport, format 35x 45 mm. Un examen médical de la vue sera effectué.

Les conducteurs de véhicules automobiles agricoles sont tenus de porter sur eux le permis de conduire, sauf en effectuant des courses entre la ferme et les champs ou la forêt. (OAC art. 26a)

Filtre à air propre – consommation réduite

Le nettoyage ou l'échange de l'élément du filtre à air selon les instructions de service font partie de l'entretien régulier d'une machine de travail. En effet, un moteur «respire» difficilement à travers un filtre bouché et consomme beaucoup trop de carburant.

(Photo: Rapid, machines et véhicules SA, 8950 Dietikon ZH)



Assistez nombreux aux manifestations de votre section!



Union Suisse du Métal
Unione Svizzera del Metallo

Groupement Professionnel Machine Agricole

L'assemblée des délégués de L'Union Suisse du Métal prépare les voies pour l'avenir

L'Union Suisse du Métal (USM) — association patronale de l'artisanat du métal, comprenant 2400 membres avec plus de 23'000 travailleurs — a tenu sa 10e Assemblée des délégués le 20. 6. 81 au Kursaal de Berne. Elle était tout particulièrement consacrée à des renouvellements au sein des organes de l'USM et à des décisions importantes du domaine de la formation et du perfectionnement professionnels.

Après de longues années de dévouement inlassable à l'artisanat, et en particulier à l'artisanat du métal. M. le président central Erwin Hofer, Müntschemier/BE, s'est retiré de ses fonctions. M. Ernst Weber, Wetzikon ZH, a été élu, à une forte majorité, nouveau président central de l'USM. Il dirige à son lieu de domicile une entreprise de constructions métalliques de moyenne importance et est déja bien connu à l'USM en sa qualité de président de la section Zürichsee-Oberland et de membre du comité central.

MM. Heinz Lanz, La Ferrière/JU, Hugo Uebersax, Bettenhausen/BE et Kaspar Bühlmann, Wauwil/LU, ont été élus au Comité central, en remplacement de MM. Robert Küng, Wolhusen/LU, William Bandi, Saignelégier/JU, et Bruno Hofer, Wängi/TG, démissionnaires.

En reconnaissance des immenses services rendus à l'USM et à la branche du métal, *M. Erwin Hofer*, ancien président central, fut nommé à l'unanimité *président d'honneur* et *MM. Robert Küng* et *William Bandi membres d'honneur de l'USM.*

Le second point crucial de cette Assemblée des délégués fut la décision au sujet du crédit de construction pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle de l'USM à Aarberg. Etant donné les besoins en constante évolution en matière de formation et de perfectionnement professionnels, la propagande intensifiée en faveur des cours de l'USM, l'intérêt considérablement accru à l'égard de ces cours de la part des membres et de leurs collaborateurs, ainsi que les exigences en ce qui concerne l'offre en cours, l'élaboration d'un projet d'agrandissement de l'école s'était avérée indispensable.

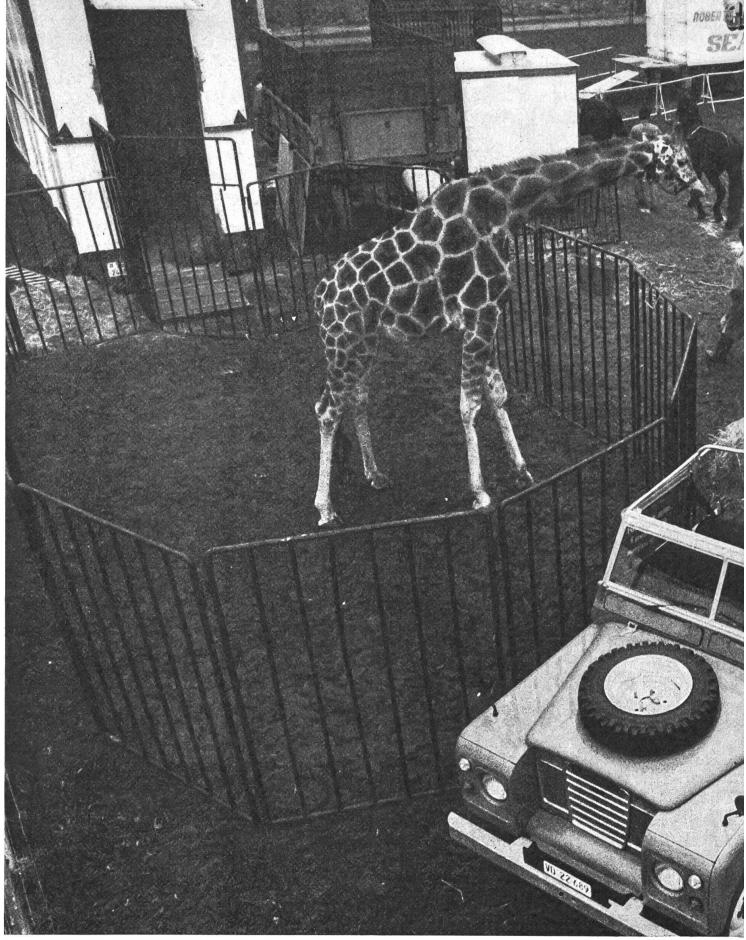
L'Assemblée des délégués de l'automne 1980 ayant approuvé un crédit pour l'étude du projet, le Comité central a, en collaboration avec les organes compétents, pour approbation à l'Assemblée des délégués de ce jour proposé un crédit de construction d'un montant total de 1,3 mio. de francs. Les délégués l'ont approuvé à une forte majorité, manifestant ainsi la ferme volonté des entrepreneurs, de tout mettre en oeuvre pour sauvegarder l'apprentissage combiné entreprise/école, qui a fait ses preuves, et pour maintenir le haut niveau, universellement reconnu, de la formation et du perfectionnement professionnels dans les métiers de l'USM et continuer encore à l'améliorer.

Salon International des Inventions de Genève

(10e anniversaire)

Le 10e Salon International des Inventions et des Techniques Nouvelles de Genève se tiendra au Palais des Expositions du 27 novembre au 6 décembre 1981 sous le haut patronage de la Confédération suisse.

Il revêtira, pour son 10e anniversaire, un caractère exceptionnel. L'une des attractions majeures sera une exposition spéciale sur Léonard de Vinci et l'édition d'un coffre prestigieux contenant 30 lithographies numérotées, de dessins sélectionnés parmi ses principales études et découvertes techniques.





Type 88 moteur 4 cylindres, 2282 cmc, 51,5 kW (70 CV) DIN, Fr. 24300.– à 26900.–

Type 109 moteur 4 cylindres comme type 88, Fr. 28300.– à 29900.–

Type 109 V8 moteur V8, 3528 cmc, 67,7 kW (92 CV) DIN, traction permanente sur les 4 roues Fr. 29900.– à 32100.–.













Importateur: Streag SA Industriestrasse, 5745 Safenwil Tél. 062 - 67 94 11



Bien entendu, elle offre aussi beaucoup d'espace et de confort au conducteur et aux passagers. Ce n'est pas pour rien qu'elle est en Suisse le numéro un parmi les véhicules tout-terrain civils. Persuadez-vous-en par un essai sur route!

ment jamais en difficultés.

étudiée en garantissent la longévité et la sécurité. Avec sa charge utile de 1000 kg,*

sa charge remorquée allant jusqu'à 6 tonnes, sa traction sur les 4 roues, sa boîte de renvoi et le blocage du différentiel sur la V8, la Land-Rover ne se trouve pratique-